

# FLAVESCENCE

# INF

N°1  
Avril 2022

Bulletin d'information du

**G DON**  
DES  
BORDEAUX

## LE MOT DU PRESIDENT

« L'année est marquée par une forte contamination à la flavescence dorée. La zone contaminée augmente chaque année mais le nombre moyen de traitements sur le territoire du GDON reste stable grâce au travail effectué. Les partenariats enclenchés avec les chercheurs de l'INRAE depuis plusieurs années portent leurs fruits notamment sur le risque de présence de la maladie selon le cépage et l'environnement des parcelles. Les liens entre les GDON se développent avec un projet national porté par notre GDON pour créer une application cartographique de gestion des observations sur le terrain pour plusieurs maladies. Le GDON reste aussi mobilisé pour suivre de près les évolutions réglementaires en cours aux niveaux européen et national : il a notamment participé à un groupe de travail pour assurer la fiabilité sanitaire des plants. Et collectivement, ne relâchons pas nos efforts pour contenir la maladie toujours très présente sur notre territoire ! »

Bernard Coudert  
Viticulteur à Villegouge

## 2021, LA LUTTE AU RYTHME DE LA CICADELLE

p. 2 et 3

## LE GDON DES BORDEAUX,

c'est aussi...  
p. 4

## IL EST VENU LE TEMPS DU BILAN 2021

8 455 hectares prospectés

11 % du vignoble visité

Plus d'1 parcelle sur 4 présente  
de la flavescence dorée

1 parcelle sur 12 révèle du bois noir

<1 % des pieds marqués  
sont négatifs à l'analyse

Nouveaux foyers à Bonzac,  
Bossugan, Dieulivol, Juillac, Le  
Puy, Saint-Martin-de-Lerm.

1,9 hectare contaminé  
à plus de 20 % est à arracher

- 24 % de pieds contaminés  
par rapport à 2020

87 % du vignoble piégé

93 % des pièges permettent  
d'éviter un insecticide

30 % de traitements économisés  
grâce au GDON des Bordeaux



crédit graphique : ©Clémentine Manon

# 2021, LA LUTTE AU RYTHME DE LA CICADELLE

CICADELLE...  
ES-TU LA ?

SON CYCLE DE VIE

GDON...  
QUE FAIS-TU ?

NOS RESULTATS EN 2021

VITICULTEURS...  
COMMENT AGISSEZ-VOUS ?

VOS ACTIONS COLLECTIVES

Fin avril  
à juillet

**ELLE SE REVEILLE  
ELLE LARVE  
ELLE MANGE  
ELLE CONTAMINE**



1 génération par an mais la période d'éclosion peut durer 2 mois.

**NOUS COMPTONS**

1 369 larves de cicadelles sur 574 parcelles chez 461 viticulteurs

1 passage par parcelle par 6 techniciens



**VOUS ELIMINEZ...**

... les repousses de vignes sauvages au bord de vos parcelles car elles peuvent servir de refuge à la cicadelle et à la bactérie.

**VOUS EPAMPREZ...**

... avant de traiter car les larves apprécient se nicher sur les pampres.

**VOUS TRAITEZ...**

... 1 ou 2 ou 3 fois (rendez-vous en mai pour la Flavescence Info n°2) pour éliminer les larves qui contaminent les ceps lorsqu'elles s'y nourrissent.

Juillet  
à août

**ELLE EST ADULTE  
ELLE CONTAMINE  
ELLE VOLE**



Elle vit 10 semaines pendant lesquelles elle peut parcourir jusqu'à 500 mètres.

**NOUS PIEGEONS**

2 320 pièges chez 1 638 viticulteurs  
3 440 cicadelles sur 18 % des pièges

4 passages par parcelle par 8 techniciens sur 5 semaines

**VOUS TRAITEZ... OU PAS...**

... selon les résultats du piégeage en agriculture conventionnelle (rendez-vous en juillet pour la Flavescence Info n°3).

1 piège avec plus de 3 cicadelles de la flavescence dorée déclenche un traitement aduicticide sur les sections cadastrales dans un rayon de 500 mètres.

L'État impose les traitements insecticides mais autorise leur diminution dans les zones où vous organisez le piégeage et la prospection via votre GDON.

Août  
à octobre

**ELLE CONTAMINE (encore !)  
ELLE S'ACCOUPLE  
ELLE POND**

Elle dépose ses œufs dans l'écorce des pieds et des bois d'au moins 2 ans.

**NOUS FORMONS**

29 techniciens recrutés par nos soins 19 professionnels sur 1 matinée et 39 étudiants sur 1 journée

**NOUS PROSPECTONS**

8 455 hectares avec 2 749 pieds de bois noir et 30 486 pieds de flavescence dorée

1 à 3 passages par parcelle par 144 prospecteurs sur 3 mois

**FORMEZ-VOUS !**

Et inscrivez vos salariés à 1 matinée de prospection avec le GDON pour reconnaître les symptômes de la flavescence dorée, et ainsi détecter tout pied malade pour réagir le plus tôt possible sur votre vignoble.

**VOUS SIGNALEZ...**

... tout pied suspect au GDON afin de lever le doute, via une analyse prise en charge, et d'éviter la formation d'un foyer.

Octobre  
à avril

**ELLE DORT...**

là... dans l'écorce...



Elle a contaminé le pied, la bactérie se répand dans tout le cep et les symptômes seront visibles l'année prochaine, voire dans plusieurs années.

**NOUS INFORMONS**

870 courriers d'arrachage par 5 salariés

**NOUS CONTROLONS**

l'arrachage de 100 % des pieds contaminés

1 passage par parcelle par les prospecteurs du GDON et de la FREDON

**NOUS ANALYSONS**

les 15 196 relevés de terrain réalisés en 5 mois entre juin et octobre

**VOUS ARRACHEZ...**

... les pieds peints, atteints par la flavescence dorée et/ou le bois noir avant le réveil de la cicadelle au mois d'avril 2022.

En évitant toute repousse sur le pied malade car la bactérie est présente dans le greffon et le porte-greffe.

**VOUS DETRUISEZ...**

... les ceps arrachés et les bois âgés d'au moins 2 ans car ils peuvent héberger des œufs de cicadelle, prêts à éclore au printemps. (Pour les brûler, demandez l'autorisation en mairie).

**INFORMEZ-VOUS !**

Sur [www.gdon-bordeaux.fr](http://www.gdon-bordeaux.fr) et consultez la carte des parcelles prospectées, des pièges et des résultats de la campagne 2021.

**CONTENIR  
LA MALADIE**

=

**FORMATION  
+  
PROSPECTION**



**144 personnes**  
soit 12 équipes de football



**11 679 heures**  
soit 1 personne employée pendant 7 ans et 3 mois



**30 465 km à pied**  
soit 2 x Bordeaux - Australie



**LE GDON VOUS  
REPOND**

**VOUS MARQUEZ DES  
CEPS SANS SYMPTOME**

Une grande variabilité de l'intensité et de la fréquence des symptômes peut vous faire douter car certains ceps expriment très faiblement la flavescence dorée ou le bois noir (un seul rameau avec des symptômes, 2 à 3 feuilles sur le rameau voire le cep, une grappe séchée seulement en partie, un rameau qui aoûté mais tardivement...).

Pour les analyses, nous pouvons prélever 10 feuilles sur un même cep, ce qui peut expliquer que les symptômes foliaires ne soient plus visibles après notre passage.

**LES PROSPECTEURS  
N'Y CONNAISSENT  
RIEN**

Nous formons tous nos saisonniers à reconnaître les symptômes et à éviter les confusions (grillures, esca, rameau abimé...) pendant 2 jours, en ciblant des parcelles contaminées, sur différents cépages. Le diagnostic des prospecteurs est validé pendant plusieurs semaines par un prospecteur expérimenté et les permanents du GDON.

# LE GDON DES BORDEAUX,

## c'est aussi...

### MIEUX CONNAITRE LA FLAVESCENCE POUR MIEUX LA COMBATTRE

Ces projets sont réalisés par ou en collaboration avec l'INRAE, l'IFV, l'IMS, le BNIC, la Fédération des Interprofessions du bassin viticole Charentes-Cognac.

#### ● EXPERIMENTER DES ACTIONS ET DES OUTILS

##### Proxi-détection

Pour créer un système embarqué de détection des symptômes sur les machines à vendanger, le GDON participe à un projet national. Nous accompagnons des chercheurs sur le terrain pour photographier des ceps avec des symptômes de jaunisses ou avec des symptômes confondants. Notre expertise technique permet ensuite d'annoter précisément chaque expression de symptômes sur les photos. Ce travail pourrait permettre de créer un algorithme pour une reconnaissance automatisée des symptômes. La faisabilité sera connue en 2023.

Ce projet est financé par l'Agence Nationale de la Recherche.

##### Laboratoire d'innovation Territoriale du GDON



Sur 2 territoires constamment contaminés malgré les prospections et le suivi des cicadelles, le GDON entame un projet de concertation. Face à des vignes réservoirs de flavescence dorée (vignes abandonnées, repousses, vignes de jardin), il est nécessaire d'impliquer les collectivités, associations et riverains propriétaires de ces espaces. Le défi est de les réunir avec les viticulteurs pour imaginer ensemble des solutions innovantes et les tester. Suite aux 74 entretiens individuels conduits en 2021, des réunions et des sorties terrain seront organisées dès ce printemps.

Ce laboratoire s'inscrit dans le cadre du projet régional VitiREV, qui vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires en Nouvelle-Aquitaine.



#### ● COMPRENDRE LA MALADIE

Le GDON a confié à l'INRAE les résultats de la prospection (2012 à 2017) et les caractéristiques des parcelles (âge, cépage...). Les chercheurs ont ajouté l'altitude et les éléments du paysage : urbain, forêt, zones humides... Les premiers résultats de l'INRAE montrent un impact fort du cépage ainsi que du paysage à moins de 100m, avec un risque de contamination plus élevé à proximité des zones urbaines et des forêts. Pour aller plus loin, les données après 2017, les suivis de cicadelles et d'autres facteurs potentiels du paysage seront ensuite étudiés. A terme, l'idée est d'obtenir des outils pour prioriser la prospection comme des cartes de risque interactives.

### RAPPEL SUR LES MISSIONS DU GDON

- Organiser la surveillance du vignoble (suivi des cicadelles et prospection) et communiquer les obligations de traitements fixées par la DRAAF, sous le contrôle de l'Etat ;
- Organiser la lutte collective contre les organismes nuisibles de la vigne et signaler à la DRAAF toute émergence d'un de ces organismes
- Contenir la flavescence dorée en recensant les pieds contaminés
- Sensibiliser et former les professionnels à la lutte

### POURQUOI LE GDON NE FAIT-IL RIEN CONTRE LES FRICHES ?

Le GDON est chargé du signalement des vignes non cultivées auprès de la DRAAF, qui est la seule entité habilitée à décider et à faire appliquer les mesures de lutte obligatoire (traitements insecticides, arrachage des ceps malades et arrachage ou remise en état des vignes non cultivées).

### L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES MALADIES DU BOIS DE LA DRAAF

L'expression de l'eutypiose est passée de 0,5 % des ceps en 2020 à 0,3 % en 2021. L'expression de l'esca est restée stable (3,6%). Pour les ceps ayant exprimé l'eutypiose et/ou l'esca en 2020, 50 % n'ont pas réexprimé en 2021, 39 % ont réexprimé et 11 % sont desséchés ou morts.

Sur les 221 parcelles suivies, celles plantées en cabernet sauvignon et sauvignon sont les plus touchées par les maladies du bois.

Les parcelles les plus touchées par l'eutypiose sont celles de plus de 30 ans et les plus touchées par l'esca, celles de 10 à 30 ans.